

Mise en ligne : 9 février 2017.
Dernière modification : 20 février 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

LA VOIX FRANÇAISE, hebdomadaire, Hanoï (1935-1937)

Émile Tiburce TAVERNIER

Né le 14 avril 1887 à Thignonville (Loiret), d'un père cultivateur et prolifique.
Marié en 1914 à Paris à Camille Buvat (1891-1971).
Magistrat en Indochine (1920-1929), puis avocat à Saïgon. Suspendu pour six mois en 1932. Le barreau de l'Annam-Tonkin refuse de l'admettre en 1934. Il s'établit alors comme juriconsulte et publie de 1935 à 1937 l'hebdomadaire *La Voix française*.
Auteur d'ouvrages historiques sur l'Indochine.
Membre du comité de la Société des courses de Hanoï.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Societe_des_courses-Hanoi.pdf
Décédé le 22 mai 1945 à Hanoï.

À travers la presse
VERS UNE POLITIQUE DE BON SENS
(*Les Annales coloniales*, 24 septembre 1935)

Notre confrère, Émile Tavernier, étudie dans *La Voix française* (Hanoï, juillet 1935), les réformes à apporter aux procédés de gouvernement actuellement en vigueur dans notre grande colonie

Ses connaissances en droit, et celles du pays et de l'indigène, le placent au premier plan pour apporter de judicieuses critiques :

Il n'existe pas plus de politique financière, économique ou sociale que de politique gouvernementale, administrative, historique, linguistique, etc. C'est un fait, mais un fait gros de conséquences qui repose sur l'ignorance, la méconnaissance ou le mépris des principes élémentaires de colonisation et du principe supérieur qui devrait être à la base de tous les actes gouvernementaux avec, comme but ultime, le rapprochement intellectuel et moral des colonisateurs et des colonisés.

Or, nous sommes bien loin de compte !

Pour rester dans le cadre de cet article, disons tout de suite que la question de la connaissance d'une langue locale n'a été comprise, ni dans sa nature, ni dans ses fins.

Disons également que l'on ne saurait gouverner, administrer ou juger un peuple, et, *a fortiori*, des peuples divers, sans la connaissance de leur langue,

Cette connaissance doit être obligatoire pour tous. J'entends par là tous ceux qui détiennent une parcelle quelconque d'autorité, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à l'Administration, sans exception.

Ce principe étant posé, il reste à le mettre en application. Or, l'application qui en a été faite à diverses époques de la vie indochinoise constitue une véritable hérésie, un non-sens, qui démontre la pauvreté des principes essentiels, fondamentaux de l'œuvre de colonisation.

L'ÉDUCATION MORALE DU MÉDECIN

Émile Tavernier, après avoir étudié, dans *La Voix française* (Hanoï, 17 août) l'enseignement de la médecine et de la pharmacopée indigènes à la Faculté de Médecine, conclut :

Une question, qui a également son importance et qui ne saurait être négligée, est l'éducation morale du futur médecin. Il ne faut pas oublier, en effet, que tout diplômé aspire à une fonction officielle et que, dans l'esprit de la plupart de nos sujets et protégés, la possession d'un parchemin constitue un droit à une fonction publique.

Or la fonction médicale est et doit rester d'ordre purement libéral et le futur médecin ne doit pas avoir pour unique préoccupation de demander ses subsides à l'Administration. C'est dans cet esprit que les étudiants doivent être formés, de façon qu'ils aient une conception exacte du rôle qui leur incombe.

Sans doute trouvera-t-on les dépenses excessives, surtout eu égard à l'époque que nous traversons. A cela nous répondrons qu'il serait facile de les espacer sur un certain nombre d'années et de supprimer nombre de dépenses somptuaires qui ne répondent à aucun besoin, telles que l'École des Beaux-Arts, par exemple, pépinière de futurs chômeurs et de désaxés, et bien d'autres qui ne se justifient ni par l'intérêt [...] actuel ou éventuel autrement que pour satisfaire à des besoins particuliers des plus critiquables et parfaitement inutiles.

(*Chantecler*, 17 septembre 1936, p. 8)

Mariage le 17 septembre en la cathédrale de Hanoï de Ginette, fille d'Émile Tavernier, de la *Voix française*, avec Régis Marilleau, médecin lieutenant des troupes coloniales du Tonkin.

(Argus de la presse, *Nomenclature des journaux et revues en langue française du monde entier*, 1936-1937, pp. 476-480)

TONKIN

Hanoï (131.114 habitants).

Voix Française. — Hebd. (1935). Politique et indépendant. Direct. : Émile Tavernier, 18, rue Richaud.

TONKIN

La Voix française s'est tue
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 1^{er} mai 1937)

La « Voix française », journal hebdomadaire qui paraissait à Hanoï, ne fera plus entendre sa voix.

Ainsi en a décidé son directeur, M. E. Tavernier, qui veut bien nous faire connaître qu'il va se consacrer à l'Histoire générale de l'Indochine.

M. Tavernier, écrivain racé, juriste éminent, est aussi un annamitisant remarquable et nous sommes persuadés que son « Histoire générale de l'Indochine » sera une œuvre de valeur que chacun voudra posséder.

À travers la presse
ENCORE UN !
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1937)

La *Voix française*, journal hebdomadaire indépendant, publié depuis trois ans à Hanoï sous la direction de M. Émile Tavernier, a cessé de paraître, tué, comme d'autres confrères indépendants, par les circonstances économiques
